



Le magazine de Tonnerre.

SEPT. OCT. NOV. 2024


TONNERRE
s'embellit

#Tonnerre2030



Sommaire



Festival l'Histoire en marche



Vide-greniers Eclair de Campenon



Tournage d'un reportage pour Arte sur Robert Desnos



Exposition "A corps perdus" de T. Drosson



Tournoi Jean-Jacques Orange

4 Retour sur...

- Hommage à Henri Nallet
- De l'or dans les mains
- Shower challenge !
- Expo « à balles réelles »
- Les vendredis du Tonnerre
- Les puces de Tonnerre
- Musique en Tonnerrois
- Académie de musique
- Caisses à savon

6 C'est bientôt la rentrée !

7 Cinéma

8 Travaux

11 Sport

12 Agenda

13 Culture

14 Solidarités

15 #Tonnerre 2030

16 Economie

17 Vie pratique

18 Voix des minorités

19 Carnet d'adresses



BULLETIN MUNICIPAL DE TONNERRE
SEPTEMBRE 2024

Directeur de la publication : Cédric CLECH · Rédacteur en Chef : Cédric CLECH · Ont collaboré à ce numéro : Mathilde PICQ · Sylviane TOULON · Chantal PRIEUR, Audrey BOURIQUET · Luc GUYARD · Magali VILLETARD · Sylvie GALAND · Conception graphique : Accessprint · Impression : Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier Recytaal offset FSC · Rédaction : Xavier GUINOT pour la SPL OTCCYT · Périodicité : trimestrielle · Tirage : 3 000 ex. · Crédits photos : Service communication Ville de Tonnerre - Shutterstock



3^e édition dispositif piscine gratuite



Concert 5 continents par l'OHVT, Les Métaboles et le Chœur du Tonnerrois



Édito



Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,
Chers visiteurs,



En cette période de rentrée scolaire, j'adresse toutes mes pensées et mes vœux de réussite à nos écoliers, élèves et étudiants de nos écoles, du collège Abel Minard, du lycée Chevalier d'Éon, de Créasup comme de l'Institut de formation Aide-soignant, ainsi qu'à leurs équipes pédagogiques, administratives et techniques.



Cédric Clech
Maire de Tonnerre

Le mois de septembre marque également le temps des vendanges. L'année n'aura pas épargné nos viticulteurs et vignerons : crue, épisodes de gel, tempêtes de grêles et vents violents, forte pression du mildiou... espérons et souhaitons-leur une bonne récolte malgré tout. Un nouveau rendez-vous sera proposé en janvier prochain : le retour de la Saint-Vincent du Tonnerrois. Nous comptons sur l'ensemble de la population autour de cette fête populaire et de valorisation de notre terroir.

Tonnerre s'embellit : nous poursuivons nos investissements pour la rénovation de notre ville et de ses quartiers, conformément à nos engagements. Après Maison-Rouge ou Vaulichères, le faubourg Saint-Michel, les rues Aristide Briand ou du Prieuré, le parvis de l'Hôtel de Ville, c'est le quartier des Gerbes d'Orge qui verra à cet automne débiter des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux. La réhabilitation de l'espace face au marché couvert a débuté début juillet, les travaux de voirie de la rue Rougemont tant attendus ont pu être réalisés cet été par le Conseil départemental de l'Yonne que je remercie. Il y a encore beaucoup à faire : des entrées de ville rue Georges Pompidou ou de la gare, des quartiers Grévin, Champboudons Charloux, des Lices ou encore Georges Lemoine... nous y travaillons, en préparant leur programmation et leur financement.

Que d'initiatives et d'évènements dans notre ville dont nous pouvons être fiers ! nous pouvons notamment citer le concert inédit de Barbara Pravi, la dynamique autour de la Halle Daret engagée par ses habitants, les nombreuses expositions de la municipalité ou galeries privées et associatives, le succès de fréquentation du nouveau cinéma-théâtre municipal, le succès des infrastructures sportives et culturelles... L'initiative, qu'elle soit publique, associative ou privée, porte toujours ses fruits. C'est la confiance des habitants et des porteurs de projets qui rend possible un avenir meilleur. Qu'elles et ils en soient remerciés. ●



Commemoration de l'appel du 18 juin
en présence de GAR40



Rencontre VNF/SMBVA et les services
de l'Etat sur les pistes de réflexion crues



Yonne Tour Sport 2024

Retour sur ...

Hommage à Henri Nallet

Henri Nallet, Maire de Tonnerre entre 1989 et 1998 est décédé le 29 mai dernier à l'âge de 85 ans.

Diplômé de l'Institut des Etudes Politiques de Bordeaux puis d'études supérieures de sciences politiques, il fut par trois fois député de l'Yonne et, par trois fois également, ministre (Agriculture et Garde des Sceaux) dans des gouvernements formés par le Président François Mitterrand. Le Tonnerrois lui doit notamment le renouveau de son vignoble, qu'il a impulsé alors qu'il était ministre de l'Agriculture, ainsi que la déviation, la rénovation de l'Hôtel-Dieu ou encore la réalisation des jardins Marguerite de Bourgogne. ●



De l'or dans les mains

Le 21 mai dernier, des élèves de 6^{ème} du Collège Abel Minard ont participé à une initiation aux métiers manuels, grâce à l'association "De l'or dans les mains" qui a lancé à Tonnerre son programme « je découvre les métiers manuels ».

Ils ont eu la chance de rencontrer une lainière, une potière, une papetière, un dinandier, un maquettiste, un menuisier, une fleuriste, un tailleur de pierre et une couturière. Cette dernière est venue pour le compte de la compagnie Dumas, labellisée « Patrimoine vivant » et partenaire de l'opération. Cette journée fait suite aux Rencontres Economiques des Métiers d'Art du 30 juin 2023 et a permis au Collège et à l'association de signer un partenariat pour 3 ans, qui vise à valoriser les métiers manuels, parfois peu connus, tout en suscitant d'éventuelles vocations. ●



© Julie Gamberoni ou association De l'or dans les mains

Shower challenge !

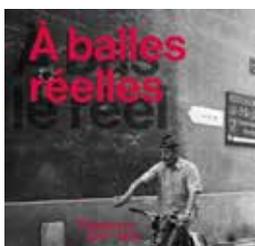
Soyons fiers de nos jeunes tonnerrois qui ont été désignés champions de Bourgogne-Franche-Comté pour leur mini-entreprise « shower challenge ».

Le principe ? sensibiliser et « challenger » les membres de la famille à la consommation d'eau, le tout au sein d'une entreprise où chacun tient son rôle avec sérieux : Direction Générale, services administratifs, ressources humaines, relation client, communication & marketing, service financier, service technique... Ce prix a été décerné pour la 8^{ème} année consécutive à notre collège. Bravo aux élèves, à leurs professeurs et à leur parrain, Guillaume Pianon ! ●

→  Shower-Challenge Mini-entreprise Tonnerre



Les élèves reçus dans la salle du conseil municipal le 18 juin dernier



Expo « à balles réelles »

Enorme succès pour l'exposition « à balles réelles », de Jean-Robert Dantou, qui s'est déroulée du 1^{er} au 29 juin dans l'hôtel Cœurderoy. Vous avez été nombreux à venir admirer son travail.

Encore merci à lui pour ce travail précieux. ●

Les vendredis du Tonnerre

En cette année de commémoration des 80 ans de la libération de Tonnerre, la municipalité a souhaité, au travers de ses apéros-concerts, vous faire traverser 8 décennies en musique.

C'est ainsi que vous avez pu guincher, retourner dans la période Disco, celle des Yéyés, de la pop des années 80 ou 90 ou, encore plus récemment, vous imprégner de musique K-pop. Soutenir le commerce local, offrir aux tonnerrois une animation gratuite et de qualité, voilà la mission qu'ont accomplie, avec brio, Sylviane Toulon et Chantal Prieur, respectivement adjointes à la culture et au commerce. ●



Les puces de Tonnerre



Et si ces puces devenaient un événement « signature » de la saison estivale ?

En deux ans, elles ont réussi à s'imposer comme des rendez-vous incontournables pour des chineurs venus parfois de loin. L'association Tonnerre - Action - Patrimoine redonne, par ces puces, du dynamisme au quartier « Halle Daret ». ●

→ Tonnerre - Action - Patrimoine

Musique en Tonnerrois

Au moment où ce magazine sera diffusé, le festival Musique en Tonnerrois battra son plein.

En 6 éditions, il a su se faire une place de choix dans le paysage des festivals de musique du tonnerrois. Traditionnellement, la première journée a lieu à Tonnerre, au marché couvert, avec une répétition ouverte au public, un concert-promenade l'après-midi et un concert le soir. ●

→ musiquesentonnerrois.com



Académie de musique

La 33^{ème} édition de l'Académie de Musique de Tonnerre, organisée par la Ville de Tonnerre, s'est refermée le dimanche 13 juillet par un concert de clôture qui fût à la hauteur de l'investissement des élèves pendant cette semaine de travail musical intense. En route pour la 34^{ème} édition ! ●

→ Académie de musique de Tonnerre



Caisses à savon

Des engins insolites ont dévalé "à fond la caisse" la descente de la Chappe, où a lieu traditionnellement la course de côte. Pour un premier essai, ce fut un coup de maître, tant les participants et le public ont été au rendez-vous, malgré une météo bien automnale. A noter la participation remarquable d'agents de la Ville de Tonnerre qui se sont élancés sur la ligne de départ ! **Bravo aux organisateurs pour cet événement populaire et familial.**

Rendez-vous en 2025 pour la deuxième édition ! ●

Scolarité

C'est bientôt la *rentrée* !

Au collège Abel Minard, on mise sur le sport.

Dès la 6^{ème}, les élèves peuvent opter pour 2 sections sportives : la natation (2h/semaine) ou le football (3h/semaine).

Les objectifs sont, bien sûr, l'épanouissement par le sport, la pratique de disciplines collectives (foot), ou encore de s'épanouir avec les valeurs du sport.

Outre ces options sportives, le collège propose différentes options comme une **classe bilingue anglais/allemand** (à partir de la 6^{ème}), **une classe artistique musique/éveil à l'art** (6^{ème}), le latin (5^{ème}) ou encore **langue et culture européenne en allemand** (4^{ème}).

PLUS D'INFOS SUR

→ collegeabelminard.fr



C'est également la rentrée pour **Madame Sandra Petit**, nouvelle Principale de notre collège, à qui nous souhaitons la bienvenue. Elle était auparavant en poste à Villeneuve-la-Guyard et précédemment à Noyers. Retour « aux sources » pour celle qui fut, durant 5 ans, Provisoire-Adjointe au Lycée Chevalier d'Eon de Tonnerre.



Une nouvelle équipe avec la nomination de madame Maud Kisseli-Boré, en qualité de Provisoire.

Elle nous vient du collège de Saint-Valérien et sera assistée de **Madame Carinne Conrad**, Provisoire-Adjointe, qui elle vient du collège de Migennes. Bienvenue à elles deux !

Notre lycée propose une **formation post-bac, un BTS ATI** (assistance technique de l'ingénieur), qui fait suite à l'option **sciences de l'ingénieur**, que peuvent suivre les élèves. ●

PLUS D'INFOS SUR

→ <https://lyc-chevalierdeon-tonnerre.eclat-bfc.fr>



Le cinéma-théâtre Le Cyclope a « un p'tit truc en plus » !

LECYCLOPE
CINÉMA-THÉÂTRE

Portées par les excellents chiffres du film d'Artus (Un p'tit truc en plus) et de Dimitri Rassam (le Comte de Monte-Christo), les entrées du cinéma-théâtre de Tonnerre sont en nette hausse par rapport à la dernière année d'exploitation, en 2022.

En effet, 2023 a vu la réhabilitation complète de cet équipement, qui en avait grand besoin ! Vous avez été très nombreux à venir le découvrir. Près de 68% d'augmentation entre la période février à juillet 2024 par rapport à la même période en 2022. 67,80%, précisément. Vous avez été 9.105 à prendre votre billet, à vous installer dans les confortables fauteuils du cinéma et à plonger dans les aventures du Comte de Monte-Cristo, dans la cavale de Paulo ou encore dans celles de Gru. ●



9.105 immenses MERCI à toutes et tous !

Zoom sur... Mariana et Max → Cinéma Théâtre Tonnerre le-cyclope-tonnerre.fr



Mariana est la responsable du cinéma et Max est son assistant.

Ils sélectionnent les films selon les goûts des tonnerrois, ils sont passionnés par leur métier et sont les chevilles-ouvrières du développement du cinéma. Ce sont leurs jolis sourires qui vous accueillent quand vous venez voir un film !

N'hésitez pas à leur faire part de vos remarques et suggestions, ils sauront être à votre écoute. ●

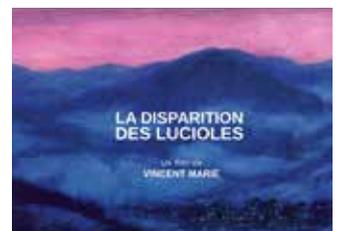
Mois du documentaire

Lundi 25 novembre au cinéma, à 19 heures.

Dans le cadre du Mois du documentaire en collaboration avec la Médiathèque départementale de l'Yonne, projection gratuite du film de Vincent Marie, *La Disparition des lucioles* en présence de son producteur, Laurent Segal.

La disparition des lucioles propose une immersion aux confins des espaces ruraux à travers les œuvres dessinées de grands auteurs du neuvième art.

En dépliant la cartographie d'une France rurale en mutation, ces artistes, à travers tout un univers de formes, interrogent les transformations profondes qui y sont à l'œuvre. Etienne Davodeau, Pascal Rabaté, Gaétan Nocq, Claudie Hunzinger, Aurel, Simon Hureau, Aurélie Castex et Elise Gruau ont ainsi participé à ce projet France. ●



Le quartier du marché couvert se refait une beauté !



Comme vous avez pu le constater, les travaux de démolition de la salle polyvalente ont débuté.

Ils sont le préalable au réaménagement total de ce secteur bordé par la salle Marland, le marché couvert, le lycée et le bief. Qui de mieux pour en parler que les élus en charge des travaux, l'architecte qui a travaillé sur le projet ainsi que les agents de la mairie qui le suivent du début à la fin ?

Entretiens avec Emilie Orgel, Christian Robert, Laure Jacquin, Catherine Coulon et Luc Guyard.



3 questions à...

Emilie Orgel

1^{ère} adjointe en charge des grands projets

Christian Robert

adjoint en charge de la voirie et de la sécurité

Pourquoi la Mairie a-t-elle initié le projet de réhabilitation du quartier du marché couvert ?

À notre arrivée en 2020, la salle polyvalente n'était plus en service du fait de sa vétusté. Parallèlement, la salle Marland, d'une capacité inférieure, a été ouverte. Face à l'ampleur des travaux de réhabilitation de ce bâtiment, nous avons dû très vite réfléchir à son avenir.

Au-delà du devenir de la salle polyvalente, se posait la question de l'îlot Bouchez qui avait subi, il y a plus de 10 ans, un incendie. Rapidement, le souhait de conserver cet espace en le réhabilitant a été formulé par l'équipe municipale. Pour le reste, les avis n'étaient pas tranchés.

Comment s'est déroulée la période de pré-projet ? les habitants ont-ils été concertés ? d'autres consultations ont-elles été faites ?

L'équipe municipale a d'abord réfléchi à la nécessité de conserver une salle polyvalente alors que la grande salle de l'espace Marland remplissant cette fonction, mais avec beaucoup moins d'espace et de possibilités d'accueil.

Des jeunes étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette (ENSAPLV) ont planché sur un projet global de l'îlot.

Leur restitution s'est faite devant les élus puis les habitants par l'intermédiaire d'une exposition de leur travail.

Puis, comme les envies des uns et des autres étaient bien différentes et afin d'accompagner les élus dans l'expression des besoins, la mairie a fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage. Plusieurs scénarios ont été chiffrés.

Une restitution du programme de construction a été présentée aux habitants tonnerrois lors d'une réunion publique. Le choix s'est porté sur la réhabilitation de l'espace Bouchez en halle ouverte, ainsi que la déconstruction de la salle polyvalente au profit d'un parc végétalisé. Il a été également acté que l'ensemble de la voirie du quartier du marché couvert serait revu pour une intégration de ce projet et une harmonisation de l'îlot.

Ces travaux représentent une somme importante pour notre ville. Comment sont-ils subventionnés ?

Le projet a fait l'objet d'une recherche de subventions au taux maximum auprès de l'ensemble des financeurs concernés : Etat, Région Bourgogne- Franche-Comté et Département de l'Yonne. Le montant hors taxe du projet s'élève à 1 404 700 € dont travaux 1 280 000€ subventionné à 80% (Région BFC : 309 120€ - Département : 233 850€ - Etat : 560 353€).

4 questions à...

Catherine Coulon, responsable des Services Techniques de la ville et à **Luc Guyard**, chargé des projets...

Luc, vous êtes chargé des projets à la Mairie de Tonnerre. Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les attentes de la Mairie pour le projet de réhabilitation du quartier du marché couvert ?

Les élus ont souhaité recréer les anciens jardins de la sous-préfecture en créant un jardin et une place de village. L'ancienne salle polyvalente sera détruite. L'espace Bouchez, quant à lui, deviendra une halle ouverte permettant plusieurs usages : extension du marché, hall d'exposition, lieu d'événements... Ce jardin sera également l'occasion de connecter la gare à l'Hôtel-Dieu en sécurisant le passage des piétons et en valorisant le bief.

Catherine, vous êtes responsable des Services Techniques à la Mairie de Tonnerre. A ce titre vous suivez l'évolution des travaux, et notamment ceux du quartier du marché couvert. En quoi cela consiste-t-il concrètement ?

Les services techniques apportent leur expertise technique et assurent un suivi du chantier. (Enedis, GRDF, Syndicat des Eaux du Tonnerrois) afin d'assurer

le déplacement des réseaux et des équipements. Je suis présente aux réunions de chantier afin de valider, définir, faire chiffrer les éléments techniques au fur et à mesure de l'avancement, avec le maître d'œuvre et les entreprises. Enfin, je m'assure de la pérennité des ouvrages dans le cadre de l'entretien que la ville aura à mener à la réception des travaux.

Luc, les commerçants qui sont installés à l'extérieur de la halle, lors du marché du samedi matin, sont impactés par ces travaux. Quelle solution leur a été proposée ?

Les commerçants habituellement positionnés rue François Mitterrand vont, durant l'année des travaux, se stationner sur le parvis de la Mairie.

Catherine, quelle est la durée prévue de ces travaux ?

La durée initiale des travaux est de 12 mois. On espère que ces délais seront respectés même si l'on sait, par expérience, que sur ce genre de projet il est possible qu'il y ait des retards.



Disparus la salle polyvalente et l'espace Bouchez.

Ces parcelles (en rouge sur le plan ci-joint), que détenait jadis une poignée de Tonnerrois, servaient de jardins d'agrément, de vergers et de potagers. Jusqu'à ce que les religieuses de l'ordre de Sainte-Ursule (les Ursulines), en 1689, construisent sur la partie occidentale un bâtiment relié par une galerie à leur couvent (actuel lycée) situé de l'autre côté de la rue. A la Révolution, l'édifice en question devient maison d'habitation puis sous-préfecture (1863-1926) et enfin école.

Les autres parcelles se combleront peu à peu : vers 1870, le quincaillier Francey construit un bâtiment commercial (qui deviendra des années plus tard l'espace Bouchez) et la ville y accole une vaste salle polyvalente dans les années 70.

La destruction de ces deux bâtiments laissera la place à un jardin arboré prolongé d'une promenade sur la rive du bief, comme il y a 150 ans environ.

3 questions à...

Laure Jacquin, architecte du projet...

Laure, vous êtes l'architecte en charge du projet de réhabilitation du quartier du marché couvert. Pouvez-vous nous décrire le projet ?

Je suis architecte en charge du projet. Dans l'équipe l'agence BAAP s'occupe des espaces publics et du végétal qui sont sa spécialité, nous sommes accompagnés par le bureau d'étude d'ingénieurs 3IA qui rayonne entre Dijon, Troyes et Auxerre pour ce qui est de la structure, de l'économie et des VRD (Voiries et Réseaux Divers).

Nous avons travaillé avec grand plaisir et intérêt à ce projet qui répond à la demande de la ville de créer une halle ouverte ainsi qu'un jardin en ville.

- conservation et réhabilitation de l'espace Bouchez pour son caractère patrimonial, celui-ci devenant une halle ouverte en plein cœur de ville en lien direct avec le marché couvert et l'espace Marland.
- un jardin en deux parties, une première très arborée offrant l'ombre et la fraîcheur, la seconde plus dégagée pouvant être utilisée comme scène, terrain de loisir, lieu pour déjeuner pour les lycéens...
- une place pavée s'installe le long de la rue François Mitterrand pour accompagner les piétons, les activités du marché et créer des espaces publics piétons qui manquent quelque peu aujourd'hui.

Il s'agit de créer un trait d'union entre la ville et le bief ?

Tout à fait, la création du jardin sur cette parcelle va permettre une mise en lien direct entre la vie urbaine et cet élément du territoire. L'espace est d'ailleurs pensé en ce sens et une percée visuelle est ménagée entre la porte du marché et le bord de bief qui seront désormais en lien visuel et physique direct. Par ailleurs nous prévoyons à terme de remettre en fonction la passerelle qui sera accessible à tous et permettra de traverser le bief pour se rendre place de la gare par un parcours piéton sécurisé.

Vous êtes tonnerroise, ce projet vous tient-il, à ce titre, particulièrement à cœur ?

Ce projet est le lieu de la centralité du fait de son emplacement mais aussi de la présence d'édifices publics majeurs à proximité directe (Marché, Espace Marland, Lycée, Mairie, Hospice). L'idée de participer à la redynamisation de cette belle ville en valorisant son patrimoine me tient particulièrement à cœur. ●

**TONNERRE
S'EMBELLIT**

En raison des travaux de réhabilitation du quartier du Marché couvert, le marché du samedi se déroule Rue de l'Hôtel de Ville et dans le marché couvert.



La rentrée sera sportive !

Tonnerre, terre de sport !

Avec ses nombreux équipements sportifs, Tonnerre est une formidable aire de jeux où une multitude d'activités sportives sont proposées par un grand nombre d'associations. Teddy Riner vous a impressionné aux Jeux Olympiques ? section judo de l'AST. Vous étiez survoltés en regardant Léon Marchand glaner ses médailles d'or ? section natation de l'AST. Vous avez vibré sur l'essai d'Antoine Dupond ? section rugby de l'AST. Vous avez soutenu les Bleus de Thierry Henry ? Section football de l'AST. Vous avez applaudi les exploits des frères Lebrun ? Section tennis de table de l'AST

Vous n'êtes pas très Jeux Olympiques mais plutôt détente ? alors le Yoga, le Qi-Gong ou la danse de salon sont faits pour vous.

La ville de Tonnerre est propriétaire, gère et finance le fonctionnement d'un grand nombre d'installations sportives. Petite « revue d'effectif » !

PISCINE MUNICIPALE

La Piscine de Tonnerre propose des **activités de détente ou sportives** pour tous, des leçons individuelles effectuées par nos éducateurs à l'aquagym en passant par l'éveil aquatique. La piscine est un établissement de loisirs et de détente adapté à tous, grâce à ses 3 bassins : bassin sportif (25m x 12,5m), bassin ludique (12,5m x 12,5m), pataugeoire (4m x 4m). Ces bassins sont équipés ou complétés par les équipements suivants : un toboggan gonflant de 6m pour tous, le prêt gracieux de tapis aux enfants (uniquement pendant les vacances scolaires), une aire de jeux sur la pelouse de la piscine pour les enfants de 3 à 12 ans (toboggan, balançoires, cage à grimper...), un système de mise au bain pour les personnes à mobilité réduite opérationnel sur les deux bassins et d'aquabikes.

→ Adresse : Rue Pr. Abel Minard

GYMNASÉ MUNICIPAL

Le gymnase permet de répondre aux besoins croissants de créneaux d'entraînement formulés par les nombreuses associations sportives tonnerroises et les professeurs d'EPS du Collège Abel Minard

→ Adresse : Rue Pr. Abel Minard

STADE MUNICIPAL ELIE WERMELINGER

Le stade municipal comporte un **terrain de football et un terrain de rugby**.

→ Adresse : rue A. Grévin

COURTS DE TENNIS

La ville dispose de **quatre courts de tennis extérieurs** gérés par le service des sports, dont 2 seront restaurés cette année. D'un coût de 54.310 € HT, ces travaux seront essentiellement financés par la Ville, accompagnée par la Fédération Française de Tennis et consisteront en la reprise de la clôture, la perforation des dalles, la fabrication des surfaces de jeux, l'isolation au sol et à la mise en peinture. Ils débiteront fin août et devront être terminés pour que le tournoi de l'AST Tennis, mi-septembre, puisse s'y dérouler.

La réservation (7,50€/heure s'effectue aux heures d'ouverture auprès de la piscine municipale, située à proximité.

→ Adresse : Rue Pr. Abel Minard



BIKE PARK

Ouvert en juillet 2023, situé au Champ de la Lame, l'entrée se fait par la rue de la bonneterie, face à la Capitainerie. Il est composé de 3 pistes. L'accès au bike-park est autorisé tous les jours de 9h à 22h du 1^{er} juin au 30 septembre et de 9h à 20h du 1^{er} octobre au 31 mai. Il est réservé **uniquement aux pratiquants des disciplines suivantes : VTT, BMX, trottinettes, tricycles et draisiennes.**

SKATEPARK

Ouvert en mai 2022, situé entre le gymnase Abel-Minard et les courts de tennis, il est composé de 3 modules. L'accès au skate park est autorisé tous les jours de 9h à 22h du 1^{er} juin au 30 septembre et de 9h à 20h du 1^{er} octobre au 31 mai. **Il est réservé uniquement aux pratiquants des disciplines suivantes : skateboard, roller, BMX, trottinettes et VTT.**

CITY STADE

Nouvellement restauré, le City stade de 260 m², situé rue de Louvois **permet la pratique du handball, du football et du basket.** Il a accueilli en avril dernier, l'opération UFO Street pour la première fois, en semi-nocturne. Une centaine de jeunes, des adolescents mais aussi des plus petits, sont venus de tout le Tonnerrois pour participer à cette animation de la fédération Ufolep de l'Yonne. Les conditions météorologiques ont reporté à 2 reprises l'inauguration de cet équipement.

STRUCTURES DE SPORT EXTÉRIEUR

Situées à la Capitainerie, ces structures permettent de pratiquer librement le **fitness et la musculation** en extérieur dans un cadre bucolique et à **proximité de l'aire de jeux pour enfants** et des tables de pique-nique. ●



Retrouvez toutes les associations sportives sur ville-tonnerre.com.

Agenda

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

→ Animation musicale pour la Journée Mondiale Alzheimer

14h30 - Centre Hospitalier du Tonnerrois

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

→ Toute la journée :

Faites du Sport Pâtis (voir p. 11)

→ 10h00 : Café musique animé par Jack Ferrari
Médiathèque Cœurderoy

→ 18h30 : Concert de restitution de la Masterclass de violon baroque de Mechthild Karkow de l'Académie de Musique Ancienne de Tonnerre
Eglise Saint-Pierre

JEUDI 12 SEPTEMBRE

→ Atelier de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

avec le GRETA

9h30 - Médiathèque Cœurderoy

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

→ Café littéraire

Livre choisi : Underground railroad de Colson Whitehead

10h00 - Médiathèque Cœurderoy

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

→ Concert & Apéritif de Captain Sparks & Royal Company

11h30 - Pâtis



DU 20 AU 22 SEPTEMBRE

→ Festival Femmes par UniesVers'elles

→ 20/09 : 9h-16h

table ronde à l'Espace Marland

→ 21/09 : 11h-17h

ateliers chant-musique

→ 22/09 : Journée du Patrimoine

DU 21 AU 22 SEPTEMBRE

→ Journées Européennes du Patrimoine

Programme p. 13

DU 4 AU 31 OCTOBRE

→ Fantasia

Exposition photographique de Pierre Delépine sur le thème de la fantasia, tradition équestre pratiquée au Maghreb.



DU 7 AU 11 OCTOBRE

→ Semaine Bleue

avec Yonne Sport Séniors le 10/10

JEUDI 17 OCTOBRE

→ Spectacle dans le cadre du Festival Contes givrés 2024

(à partir de 14 ans)

20h00 - Espace Marland

SAMEDI 19 OCTOBRE

→ Soirée "choucroute"

Comité de Jumelage

Tonnerre-Montabaur

19h00 - Espace Marland

SAMEDI 19 OCTOBRE

→ Café littéraire

10h00 - Médiathèque Cœurderoy

DU 25 AU 27 OCTOBRE

→ 5^e masterclass de viole de gambe de Lucile Boulanger

Hôtel Cœurderoy

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

→ Loto des Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois

19h00 - Espace Marland

MARDI 5 NOVEMBRE

→ Groupe de discussion « Ménopause, pourquoi j'en parle »

Journée - Centre social

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

→ Loto du Don du Sang

19h00 - Espace Marland

VENDREDI 15 NOVEMBRE

→ Bourse aux jouets

de l'Association Ribambelle

19h00 - Espace Marland

→ Donnerie à La Pause

Journée - Maison du Poète

rue Claude Aillot

SAMEDI 16 NOVEMBRE

→ Café littéraire

10h00 - Médiathèque Cœurderoy

LUNDI 25 NOVEMBRE

→ Mois du documentaire

(voir p.7) - Cinéma-théâtre

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE

→ Collecte de Don du Sang

Espace Marland

→ 12/09 : 15h-19h

→ 16/10 : 8h-12h30

→ 13/11 : 8h-12h30

→ La Ressourcerie de Pierres, Pôle et Compagnie

de 9h à 17h, rue Aristide Briand :

samedi 14/09 - 12/10 - 9/11

→ ATELIERS d'écriture

de l'association ATD

14h - Médiathèque Cœurderoy

→ Mardis 03/09 - 17/09 - 01/10 -

15/10 - 19/10 - 5/11 - 16/11

→ Atelier d'écriture

animé par Francine Kaufmann

→ 21/09 et 19/11 - 14h00

Médiathèque Cœurderoy

DU 30 NOVEMBRE AU 01 DECEMBRE

→ Téléthon : marché de Noël concours de tir à la corde, tombola, repas dansant

Espace Marland

Dépôt des collections du Musée municipal de Tonnerre

En 1894, grâce au legs de Mme Coeurderoy, les collections du musée-bibliothèque quittent l'Hôtel-Dieu et s'installent dans l'immeuble de la rue Rougemont. Depuis l'intégration de ce bâtiment dans le patrimoine de la ville, on note quelques campagnes de modernisation des locaux, un effort de muséographie, quelques menus travaux ponctuels mais qui n'empêchent nullement la structure de vieillir. En 2012, pour la première fois de son existence, la bibliothèque se désolidarise du musée et déménage au sein du Sémaphore.

Dès lors, l'hôtel particulier Coeurderoy et ses collections se dégradent lentement. Que faire pour sauvegarder l'un et l'autre ? Est-ce que les collections muséales doivent obligatoirement lier leur destin aux pierres du bâtiment de la rue Rougemont ?

Durant l'année 2024, la question est tranchée (en partie) avec la vente de l'hôtel Coeurderoy pour un projet économique en lien avec les métiers d'art, vecteur de développement économique porté par la municipalité. Pour les Tonnerrois que cette vente heurte et qui l'estiment contraire à la mémoire et à la générosité de Mme Coeurderoy, qu'ils soient rassurés : le legs, dont la durée de vie juridique est échue, laisse le champ libre à d'autres possibles. Sur l'aspect symbolique du don, Mme Coeurderoy appréciera sûrement que sa maison de famille



soit restaurée, qu'elle abrite à nouveau la chaleur d'une famille mais soit aussi un atelier d'art et d'excellence, auxquels elle était si sensible. Quel avenir pour le musée ? En 2012, ville et hôpital s'entendent pour mutualiser leurs collections dans un musée commun ; le projet sera malheureusement abandonné fin 2014.

Aujourd'hui, il est urgent de repenser le musée municipal mais surtout de faire en sorte que les collections arrivées jusqu'à nous, par dons successifs, puissent être transmises aux générations futures.

Parce que nous n'avons pas les compétences scientifiques ni les capacités techniques, il a été convenu que les collections d'histoire naturelle seront mises en dépôt au Muséum d'Histoire Naturelle d'Auxerre et au Musée Buffon de Montbard. Cela permettra à nos objets tonnerrois d'être restaurés, étudiés, conservés dans des conditions optimales et surtout d'être vus par le public.

Attention, il ne s'agit pas ici d'un changement de propriété ; les collections appartiennent toujours à la ville de Tonnerre et le dépôt est juridiquement réversible. Cela permet de laisser le temps à la ville de mettre en place une politique de revalorisation de ses collections et de repenser son musée. ●



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

21 - 22
09
2024

ville-tonnerre.com

PROGRAMME

ÉGLISE SAINT-PIERRE

- ouverture en continu de 10h à 18h
- exposition d'Arts en Tonnerrois
- exposition Arts sacrés

ÉGLISE NOTRE DAME

- ouverture en continu sauf le dimanche matin (messe dominicale)
- panneaux explicatifs sur l'histoire du monument

CRYPTE SAINTE-CATHERINE

VISITES GUIDÉES : 10H-12H ET 14H-17H, GROUPE DE 8 PERSONNES MAXIMUM
Attention : pas d'accès PMR à la crypte

CENTRE HOSPITALIER DU TONNERROIS

VISITE DU PLATEAU TECHNIQUE DE RÉÉDUCATION DE 14H À 17H *sur inscription*

ESCAPE GAME AU PAVILLON DORMOIS : *sur inscription*
DÉPART 10H, 11H, 14H, 15H ET 16H

CHASSE AU TRÉSOR DANS LE PARC HOSPITALIER :
VISITE LIBRE, PLAN À TÉLÉCHARGER OU DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE L'HÔPITAL (BÂTIMENT MIGINIAC)

HISTORIQUE DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS

Contrat Territorial d'Accueil et d'intégration

Maud TSCHIRHARDT, arrivée à la Mairie de Tonnerre au printemps dernier comme conseillère en économie sociale et familiale, a pour mission d'animer le contrat territorial d'accueil et d'intégration.

Il s'agit de favoriser, par des actions et des dispositifs répondant à leurs besoins, l'intégration des personnes primo-arrivantes, en situation régulière, résidant à Tonnerre.

En effet, la Ville de Tonnerre a contractualisé avec l'Etat depuis décembre 2022 un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration pour favoriser l'intégration des personnes primo-arrivantes en situation régulière, dont les réfugiés, résidant sur leur territoire, qui sont accueillies par des organismes tels que Viltais, Coallia ou AGIR89.

L'objectif principal de ce Contrat Territorial est l'apprentissage de la langue française. Mais au-delà de cet objectif premier, la Mairie de Tonnerre a la volonté d'offrir à chacune des personnes suivies le plus de chances de s'intégrer socialement à la ville. C'est dans cet objectif qu'un parrainage citoyen est envisagé. Il s'agirait que des tonnerrois volontaires puissent, sans évidemment se substituer aux organismes qui prennent en charge ces personnes, accompagner un ou plusieurs primo-arrivants pour favoriser son/leur intégration sociale sur notre territoire.

Parmi les actions envisagées au CTAI, une « Semaine de l'intégration » pourrait avoir lieu en octobre : forum de rencontre avec des temps d'échange entre les organismes en charge, la population et les réfugiés/primo-arrivants intégrés grâce à des structures comme Pierres, Pôle & Compagnie.



Les primo-arrivants suivis sont des personnes autonomes, qui participent très largement à assumer leurs propres besoins. La tension sur l'emploi dans certains secteurs d'activité - l'expérience « Pierres, Pôle & Cie » nous le prouve - est telle que l'arrivée de ces réfugiés doit être perçue comme une chance pour notre ville et notre territoire. ●

PLUS D'INFOS

→ direction-ccas@mairie-tonnerre.fr - 03 86 55 49 35



Don de l'Association « Les médiévales de Tonnerre »

Le Pôle Social de Tonnerre remercie très chaleureusement l'Association « Les Médiévales de Tonnerre », représentée par sa Présidente, Madame Jocelyne PION, pour le don de 14.000 €.

L'association, mise en sommeil, souhaitait, en effet, faire bénéficier les tonnerrois de ses subsides par le biais du service en charge des animations : Le Trait d'Union.

Merci à l'association et mobilisons nous, toutes et tous, pour que cette magnifique fête, qui fait rayonner notre ville, nous revienne le plus rapidement possible. ●

→  Les Médiévales de Tonnerre



TONNERRE s'embellit

#Tonnerre2030

Amélioration de votre cadre de vie



La Mairie de Tonnerre tient ses engagements. 2024 est une année charnière du mandat, puisque nombre de travaux initiés depuis 2020 se concrétisent enfin.

Parmi les chantiers aboutis, notons la **rénovation du cinéma-théâtre**, qui est une vraie réussite et qui répond à l'attente des tonnerrois (voir page 7), l'**aménagement du Faubourg Saint-Michel** (trottoirs, éclairage public, ralentisseurs), l'**enherbement du bike park**, le **remplacement d'une chaudière de la piscine** ou encore la **rénovation du parvis de la Mairie** et du **Citystade**.

Les chantiers en cours concernent l'**extension de la vidéo-protection**, ce qui permet de sécuriser la ville. La **réhabilitation du site de la salle polyvalente** et de l'**espace Bouchez** (voir pages 8 & 9), qui est le gros chantier de 2024/2025 ou encore l'**étude pour l'aménagement du parking du Sémaphore**.

Enfin, les chantiers prévus concernent quant à eux la **rénovation de deux courts de tennis** (voir page 11), la **démolition de préfabriqués dans le quartier des Prés-Hauts** (au cours de l'automne prochain), l'**enfouissement des réseaux rue des Gerbes d'Orge** (automne), **étude faisabilité pour la création d'aménagements favorisant la mobilité douce** avenue Aristide Briand (fin 2024), la dernière tranche des **travaux des couvertures basses de l'église Saint-Pierre** (début 2025), l'**étude de faisabilité pour la rénovation de l'école Pasteur** (2025) et enfin l'**acquisition d'équipements scéniques pour le théâtre** (2025). ●



Economie

Ce ne sont pas un, ni même deux ou trois, mais bien **six ouvertures de commerces** au 1^{er} semestre 2024 à Tonnerre !

Boutique Fenix

La boutique Fenix vous propose de la broderie ou de la confection sur mesure et des retouches pour femmes, hommes, mais également pour le mobilier. Alina Varzari a des diplômes de couture et de tailleur. ●

→ La boutique vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

6 place Charles de Gaulle - 89700 Tonnerre - Tel : 07 77 83 25 88



Univers gourmand

Depuis le 29 avril dernier, l'Univers gourmand est venu animer la zone actipôle (route de Dijon). Succursale de la boulangerie éponyme de Tanlay, vous y trouverez un large (et succulent !) choix de viennoiseries, de pains, ainsi qu'un rayon « snaking » très fourni. ●

→ La boulangerie est ouverte du lundi au samedi de 6h à 19h.

ZAC Actipôle - 89700 Tonnerre - 03 86 54 49 51 - lunivers-gourmand.fr

Home electr'eau

Nouveau chauffagiste à Tonnerre, Home electr'eau s'est installé en ville depuis quelques mois. Spécialiste de l'installation de chaudières biomasse, fioul ou gaz, cet artisan peut également installer vos poêles à bois ou à granulés. Envie d'une salle de bain flamboyante neuve ? Home electr'eau vous propose une installation sur mesure, y compris carrelage, béton ciré ou pierre naturelle. ●

→ 13 av. chevalier d'éon - 89700 Tonnerre - 03 58 46 20 83 - home-electreau.fr



Pisciniste "Magiline"

Sébastien Rubi a totalement rénové les anciens bâtiments « Hugerot », route de Dijon, en face du magasin Auchan. Pisciniste « Magiline », RS bâti donnera vie à tous vos projets, même les plus fous ! ●

→ Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 19h.

RS Bâti - Route de Dijon - 89700 Tonnerre - 06 12 76 66 90 - rsbati.com



Huiles à la Ferme de Soulangy

Coco, sésame, cameline, noix, noisettes, chanvre. Voici une partie des huiles produites par Orlane Bernard, à la Ferme de Soulangy à Tonnerre. L'huilerie Oli est présente sur le marché de Tonnerre et vous propose une jolie gamme d'huiles, toutes pressées une seule fois à froid et entièrement en agriculture biologique. Noisettes, noix, graines de sésame ou encore purées de noix ou de sésame complètent la gamme. ●

→ Boutique ouverte du lundi au vendredi de 14h à 16h.

Huilerie Oli - Ferme de Soulangy - 89700 Tonnerre - 07 72 02 69 18 - huilerie-oli.sumupstore.com

Association Kaz 21

L'association Kaz 21 a été la lauréate du concours « boutique tremplin » initié par la ville de Tonnerre et qui permet la location - à loyer modique - d'une boutique lui appartenant dans le quartier de la halle Daret. Agnès Djafri et Christian Marmonnier ont ainsi pu prendre possession des lieux en juillet dernier. Amateurs d'art, de BD, de poésie et de musique, ils ont installé dans les locaux un lieu hybride, dans lequel vous pourrez trouver pêle-mêle des disques, des bandes-dessinées, des livres, des peintures, mais aussi des produits guadeloupéens, dont est originaire Agnès Djafri. ●

→ La boutique est ouverte le vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 11h à 19h

Kaz 21 - 21, Rue Saint-Pierre - 89700 Tonnerre - maisonkaz21@gmail.com

Permanences du maire

Cédric Clech, maire de Tonnerre et Marie-Laure Boizot, déléguée en charge de la population, vous proposent de les rencontrer lors de permanences qui ont lieu plusieurs fois dans le trimestre, en contactant simplement son secrétariat au 03 86 55 49 14 ou par mail à secretariat@mairie-tonnerre.fr

Les prochaines permanences auront lieu les 28 septembre, 19 octobre et 30 novembre ●

Inscription électorale

Les inscriptions seront désormais possibles jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin.

Comment savoir si je suis inscrit sur les listes électorales ?

Pour vérifier que vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales ou que vous êtes bien rattaché(e) au bon bureau de vote, connectez-vous sur www.service-public.fr ou envoyez un courrier, ou un mail avec vos nom, prénoms, date de naissance et adresse à l'adresse suivante : elections@mairie-tonnerre.fr

Demander son inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est une démarche individuelle, volontaire et obligatoire. Elle est automatique pour les Français qui atteignent l'âge de 18 ans s'ils ont bien accompli les formalités de recensement citoyen sur la commune à 16 ans ainsi que pour les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française.

Demander d'inscription d'un citoyen européen en France

Un citoyen de l'Union Européenne qui réside en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales. Pour que sa demande d'inscription soit acceptée, il doit avoir au moins 18 ans le jour de sa demande d'inscription.

Conditions pour être inscrit sur les listes électorales

2 conditions cumulatives :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2^e tour de l'élection), être de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et n'être dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi,
- domiciliation, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins deux ans.

Comment déposer votre demande d'inscription ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- par internet, en utilisant le télé-service proposé par mon-service-public.fr. Cette démarche vous permet de déposer la demande et les documents justificatifs scannés. Le dossier est ensuite transmis, par mail sécurisé, au service Élections.
- En mairie : 26 rue de l'Hôtel de Ville 89700 Tonnerre

Quelles pièces à fournir pour demander son inscription ?

Demande d'inscription pour les citoyens français : cerfa n°12669-02

Demande d'inscription pour les citoyens non français :

- pour les **élections municipales** : cerfa n°12670-02
- pour les **élections européennes** : cerfa n°12671-02



Joindre également :

- 1 pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour)
- 1 justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois

Comment signaler un changement d'adresse au sein de la commune ?

Si vous changez d'adresse au sein de la commune

Veillez le signaler au service Élections car cela peut entraîner un changement de bureau de vote.

La Poste n'est pas autorisée à faire suivre le courrier électoral (carte d'électeur, propagande électorale en période d'élections) en cas de souscription de ce service du fait d'un déménagement.

Il n'est pas nécessaire de remplir un nouveau formulaire pour signaler votre changement d'adresse, il vous suffit de fournir un nouveau justificatif de domicile pour attester de votre déménagement au sein de la commune.

Si vous êtes hébergé(e)

Vous devez fournir des pièces complémentaires :

- un certificat d'hébergement de moins de trois mois (attestation sur l'honneur de votre hébergeant)
- un justificatif de domicile de votre hébergeant de moins de trois mois
- un photocopie recto-verso de la pièce d'identité de votre hébergeant

Si vous ne pouvez pas vous déplacer vous-même

Vous pouvez mandater un membre de votre famille pour qu'il effectue la démarche à votre place. Il devra produire, en plus des pièces mentionnées ci-dessus, une procuration établie par vos soins.

Si vous avez moins de 26 ans et que vous habitez chez vos parents

Vous devez fournir des pièces complémentaires :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom des parents
- un document attestant de leur lien de filiation (livret de famille, acte de naissance avec filiation...) ●

Voix des minorités

Tonnerre, ma ville

Les devoirs de vacances ont-ils été bien faits ?

Depuis le conseil municipal de juillet, nul doute que Monsieur le Maire a dû travailler ardemment pendant la période estivale à l'étude des résultats des élections législatives de juin, à la compréhension des attentes de ses concitoyens et aux solutions pragmatiques pour les 18 prochains mois.

Il est impossible d'imaginer que la rentrée de septembre, puisse se faire sans un réel plan de bataille pour protéger les Tonnerrois de la situation économique difficile, de nouvelles hausses de prix, de taxes et du sentiment d'abandon.

Par exemple, depuis 4 ans, aucun combat politique n'a été mené pour endiguer la désertification médicale mais des actes de déstabilisations ont bien été entrepris au sein de l'hôpital contre le personnel.

Quel travail a été fait pour resserrer les liens avec la communauté de communes, le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) au profit d'une stratégie partagée de développement économique, touristique et culturelle intelligente ?

Le Maire de Tonnerre travaille solo et a contracté en juin, une mission auprès d'un consultant pour 1 000 € HT par mois (Hors frais de déplacement, de

bouche, de nuitée et d'accès divers aux salons).

En dehors de l'absence de consultation d'autres entreprises, sans aucun objectif précis de prospection et de planning, nous nous interrogeons sur l'opportunité de ce choix.

Le choix de ce prestataire sur le sujet de l'artisanat sans avis des partenaires historiques de Tonnerre comme la CCI (chambre de commerce), la chambre des métiers ou du CDET (centre de développement économique du Tonnerrois à qui la ville verse 7 500€ par an) et la communauté de communes, le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB), ressemble bien à la dernière lubie du Maire et démontre une incapacité à travailler en réseau.

Manquerait il plus que ce consultant demande aux partenaires précités de faire sa mission afin de donner l'impression qu'il travaille et ainsi profiter de leur savoir pour se faire rémunérer 1 000 euros sans aucune réelle plus-value.

À toutes les familles, aux plus jeunes et aux enfants, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

L'équipe Tonnerre, ma Ville

Tonnerre en Bourgogne

Texte non communiqué.

Voix de la majorité

Un avenir pour Tonnerre, avec vous !

Plus que jamais, la fraternité est une valeur qui doit guider notre action.

Une célébration du sport et de l'humanité : Les Jeux Olympiques, un exemple à suivre

Les premiers rideaux sont tombés sur une nouvelle édition des Jeux Olympiques et, soyons-en convaincus, ceux réservés aux jeux paralympiques connaîtront la même ferveur.

Ils laisseront derrière eux des souvenirs inoubliables, des exploits mémorables et, surtout, une véritable célébration de l'humanité à travers le sport transcendant les différences culturelles, les frontières politiques et les rivalités nationales pour se concentrer sur ce que l'humanité a de meilleur à offrir : le courage, la persévérance et la fraternité.

Ces Jeux Olympiques, peut-être plus que jamais, ont revêtu une importance particulière.

Dans un monde marqué par des crises multiples - pandémies, conflits, changements climatiques, crises politiques et sociétales - le simple fait de rassembler des athlètes du monde entier dans un esprit de paix et de camaraderie est un exploit en soi.

Ils ont incarné un message d'espoir, prouvant que même dans les moments les plus sombres, l'unité et la solidarité peuvent prévaloir.

Sur le plan sportif, les Jeux ont été une vitrine de performances exceptionnelles. Des records ont été brisés, des étoiles montantes ont ébloui et des légendes ont consolidé leur place dans l'histoire. Ces athlètes, par leur travail acharné et leur détermination, nous rappellent que l'excellence n'est jamais le fruit du hasard, mais le résultat d'années

d'efforts, de sacrifices et de résilience. Ils sont des modèles pour nous tous, montrant que tout est possible lorsque l'on croit en ses rêves et que l'on s'efforce d'aller toujours plus loin.

Mais au-delà des médailles et des podiums, ce sont les valeurs fondamentales de l'olympisme qui méritent notre admiration.

Le respect mutuel, l'amitié entre les nations, et la quête d'un idéal commun ont été omniprésents. Ces valeurs, si précieuses dans une époque de division, nous rappellent que le sport est plus qu'une simple compétition; c'est un moyen de construire des ponts entre les peuples, de promouvoir la paix et de renforcer les liens d'humanité.

L'esprit olympique doit continuer de vivre en chacun de nous. Que cet esprit nous inspire à être meilleurs dans nos vies quotidiennes, à promouvoir la tolérance, la coopération et le respect dans nos communautés locales.

Si chaque citoyen, chaque ville et chaque nation s'efforce de vivre selon ces principes, alors le véritable héritage des Jeux ne sera pas seulement une collection de médailles, mais une contribution durable à un monde plus juste et plus harmonieux.

Saluons une fois de plus tous ceux qui ont participé à cet événement extraordinaire - athlètes, entraîneurs, bénévoles et spectateurs. Ils nous ont rappelé que, malgré nos différences, nous faisons tous partie de la même grande famille humaine.

Et c'est cela, au fond, la véritable victoire des Jeux Olympiques.

Un Avenir pour Tonnerre, avec vous !

Carnet d'adresses



SÉMAPHORE

- **Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"**
Standard : 03 86 54 86 11
Service Déchets : 03 73 91 00 11
France Services : 03 86 54 87 00
MSA Bourgogne : Sur RDV au 09 69 36 20 50

Permanences :

Adavirs

(association d'aide aux victimes d'infractions pénales)
reçoit en mairie sur rdv **03 86 51 66 14**

CPAM YONNE

Mercredi de 13h30 à 16h00 sans RDV
Permanence suspendue pour le moment

Centre d'Examens de Santé

1 jour par mois sur RDV au **03 86 54 87 00**

Permanence addictologie

Alcool, tabac, cannabis, médicaments, psychotropes, écrans, jeux et autres addictions : permanence du CSAPA au CH du Tonnerrois (lundi, mercredi et le vendredi de 9h à 16h) - Prise de rendez-vous en consultations externes : **06 71 27 16 38**

KOVERS (Mutuelle Santé de l'Yonne)

Sur RDV au **03 86 45 60 50**

Agence Départementale d'Information sur Logement

4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

Conseil Architecture Urbanisme Environnement - CAUE 89

1 jeudi par mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 87 19**

Espace Info Énergie

2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

SOLIHA 89 (Location Solidaire)

1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h sur RDV au **03 86 18 91 38**

Conciliatrice de Justice

3^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h30 sur RDV au **07 76 19 28 67**

Permanence juridique du Conseil Départemental de l'Accès au Droit

1^{er} vendredi matin du mois sur RDV au **03 86 42 00 50**

Déchèterie

Tonnerre - ZI de Vauplaine

· **Horaires d'Hiver (du 1 novembre au 31 mars) :**

Lundi : 13h30 - 17h - Ma / Me / Ve / Sa : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

· Fermée le jeudi.

Retrouvez les horaires de vos déchèteries
sur votre calendrier de collecte.

Collecte des déchets ménagers et bac jaune

- le mardi
- **Service déchets CCLTB : 03 73 91 00 10**

Piscine

Horaires : le **mardi** de 12h à 14h et de 17h à 20h,
le **mercredi** de 15h à 19h, le **jeudi** de 17h à 19h, le **vendredi**
de 12h à 14h et de 16h à 18h45, le **samedi** de 15h à 18h30,
le **dimanche** de 9h30 à 12h30.

Médiathèque

Lundi : 14h - 17h30 / **Mardi :** 9h - 18h

Mercredi : 9h - 12h30 / 14h-18h

Jeudi : 14h - 17h30 / **Vendredi :** 9h - 18h

Samedi : 09h00 - 12h30

Pharmacies de garde

Septembre

Du 31/08/24 au 06/09/24 Grande Pharmacie de Tonnerre

Du 07/09/24 au 13/09/24 Pharmacie Verdin

Du 14/09/24 au 20/09/24 Pharmacie de Tanlay

Du 21/09/24 au 27/09/24 Pharmacie de Flogny

Du 28/09/24 au 04/10/24 Pharmacie de la République

Octobre

Du 05/10/24 au 11/10/24 Pharmacie de l'Armançon

Du 12/10/24 au 18/10/24 Pharmacie du Cottage

Du 19/10/24 au 25/10/24 Pharmacie Choisy

Du 26/10/24 au 1/11/24 Grande Pharmacie de Tonnerre

Novembre

Du 02/11/24 au 8/11/24 Pharmacie Verdin

Du 09/11/24 au 15/11/24 Pharmacie de Tanlay

Du 16/11/24 au 22/11/24 Pharmacie de Flogny

Du 23/11/24 au 29/11/24 Pharmacie de la République

Du 30/11/24 au 06/12/24 Pharmacie de l'Armançon



EXPOS 2024



DU 12/08 AU 30/09/2024

RAGE DE RÊVES

Ladislav de Monge
HÔTEL CŒURDEROY
Vernissage 17 août 18h

DU 19/08 AU 24/08/2024

ARTS ET COMPLEXITÉS

Collectifs d'artistes
ESPACE MARLAND

DU 28/08 AU 02/09/2024

ARTS EN TONNERROIS FÊTE SES 30 ANS

Arts en Tonnerrois
ESPACE MARLAND
Vernissage 31 août 18h

DU 04/09 AU 28/09

PROPOS SUR LA PEINTURE

Fred Bos
ESPACE MARLAND
Vernissage 6 septembre 18h

DU 02/10 AU 23/10/2024

JE M'APPELAIS

Beatiho
ESPACE MARLAND
Vernissage 4 octobre 18h

DU 25/10 AU 27/10/2024

ARTS SITES

Collectif des galeries
et ateliers de Tonnerre
ESPACE MARLAND
Vernissage 25 octobre 18h

DU 30/10 AU 23/11/2024

NUAGES ET EAUX

Inès de Chefdebien
ESPACE MARLAND
Vernissage 2 novembre 18h

HORAIRES D'OUVERTURE

HÔTEL CŒURDEROY
Mercredi 9h30 à 13h
samedi 9h30 à 13h / 15h à 18h

ESPACE MARLAND
Mercredi au dimanche
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

